DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
MAIRIE DE VARRAINS
2 RUE DE LA MAIRIE 49400 VARRAINS
tél. 0241529078
mairie.varrains@wanadoo.fr

Arrêté n°2026/10/96

ARRÊTÉ DE CIRCULATION Grand'rue (du n° 82 au n° 92) renouvellement d'un branchement d'eaux usées - SAUR

Le Maire de la commune de Varrains,

Vu les articles L 2213.1 à L 2213.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande présentée par M. BLANC Sébastien, l'entreprise SAUR, 3 allée de la Gagnerie à DISTRE (49), le 28/10/2026 en vue d'effectuer des travaux de réparation du réseau d'eaux usées à compter du 12/11/2026 pendant 12 jours (2 jours maxi sur la période),
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour préserver la sécurité des usagers de la voie publique et assurer le bon déroulement des travaux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - MESURES DE CIRCULATION :
Du jeudi 12 novembre 2026 pour une durée de 12 jours (2 jours maximum sur la période, la circulation sera interdite, Grand Rue du n°82 au 92.
L'accès aux riverains sera maintenu.

ARTICLE 2 - MESURES DE DÉVIATION :
Déviation par la rue des Caves, puis la RD93 et la rue des Roches Neuves et inversement.

ARTICLE 3 - DE STATIONNEMENT :
Le stationnement sera interdit Grand Rue au droit du chantier.

ARTICLE 4 - Nonobstant les dates fixées à l'article 1er, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux, concrétisée par la levée de la signalisation.

ARTICLE 5 - MESURES DE SIGNALISATION :
La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

ARTICLE 6 - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 7 - EXECUTION ET PUBLICITE :
Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie.
Ampliation sera adressée à :
- l'entreprise SAUR Saumur, 3 allée de la Gagnerie à DISTRE (49)
- Monsieur le Chef de la brigade de gendarmerie de Montreuil Bellay
- le SDIS de Maine et Loire,

Fait à VARRAINS, le 29/10/2026
Le maire, Sylvain PELTIER

MAIRIE DE VARRAINS